

**“CHOC MORAL”, ÉMOTION, VIOLENCE :
LA VIOLENCE POLITIQUE EST-ELLE LE FRUIT DE LA COLÈRE ?¹**

Caroline Guibet Lafaye

(Centre Emile Durkheim – CNRS)

« Le révolutionnaire est un homme condamné d'avance : il n'a ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentiments, ni attachements, ni propriété, ni même de nom. Tout en lui est absorbé par un seul intérêt, une seule pensée, une seule passion – la révolution². »

Introduction

Il est commun de tenir les idéologies dites radicales – dont l'idéal révolutionnaire évoqué dans l'extrait de S. Netchaïev constitue une illustration – pour le moteur des processus de radicalisation. Pourtant il n'existe aucun lien mécanique conduisant inéluctablement de l'idéologie radicale à l'action radicale. Les idéologies constituent plutôt des médiations entre des représentations, des convictions ou croyances voire des mythes, d'un côté, et l'action de l'autre³.

À côté de ces constantes, se dessinent d'autres aspects de l'engagement, relevant notamment des « événements décisifs », subjectivement interprétés ou vécus, et du « choc moral », tel qu'il a été théorisé par exemple par Traïni et Crettiez⁴. Ces aspects peuvent être mis en exergue à partir des discours des individus engagés dans des trajectoires politiques extra-parlementaire, ainsi que nous l'avons constaté dans une

¹ Nos remerciements vont à Aurélien Dubuisson pour la pertinence de ses remarques et son souci de la coopération ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui ont participé à l'enquête mais en particulier aux membres des groupes historiques sans lequel ce travail n'aurait pas eu cette ampleur. Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence Tepsis porté par l'EHESS, portant la référence ANR-11-LABX-0067.

² S. Netchaïev, *Le catéchisme révolutionnaire*, in Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 1993, p. 378-383.

³ Voir A. Moghadam, *The Globalization of Martyrdom: Al Qaeda, Salafi Jihad, and the Diffusion of Suicide Attacks*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 2008, p. 1

⁴ C. Traïni, « Choc moral », in O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009 ; X. Crettiez, « “High risk activism” : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1/2011, n° 34, p. 45-60.

enquête de sociologie qualitative réalisée en 2016-2017. L'analyse de ces récits permet d'identifier une partie des médiations, menant des cadres cognitifs à partir desquels une situation est interprétée et prend sens, pour des acteurs, à l'action. Si la littérature a beaucoup insisté sur la place des idéologies, elle a négligé la fonction de certaines émotions et de sentiments, dont I. Sommier⁵ par exemple a souligné l'importance dans les mobilisations, sans toutefois les illustrer spécifiquement faute d'avoir convoqué une méthodologie de sociologie empirique.

Nous avons, en d'autres lieux⁶, souligné le rôle diachronique des sentiments d'injustice dans le passage à l'action illégale voire violente. En explorant ici la piste synchronique du « choc moral », nous montrerons comment certains événements interviennent comme accélérateurs ou catalyseurs dans des trajectoires en radicalité. La démarche sera de type interactionniste, dans la mesure où nous privilégions une étude du « comment » de l'engagement plutôt qu'une approche par le « pourquoi »⁷. À partir de l'analyse d'éléments de terrain collectés, auprès d'individus et de mouvements s'inscrivant dans la gauche extra-parlementaire française, nous interrogerons les formes d'entrée en radicalité et discuterons de façon critique la notion de « basculement » dans cette dernière, là où pourtant l'identification de « chocs moraux » semblerait *a priori* conforter cette thèse. Dans la mesure où l'identification de ces chocs est indissociable de la mise au jour d'une théorie de la résonance cognitive – en l'occurrence de conceptions de la justice et d'une idéologie spécifique –, nous verrons que ces chocs ne constituent nullement une illustration du « basculement » dans la radicalité. En effet, s'agissant de l'« entrée »⁸ dans la radicalité de l'extrême gauche, nous montrerons que ce choc gagne à être interprété en termes d'indignation morale. Pour les individus de ces groupes, existe une « résonance » très forte entre idéologie et sentiments moraux, notamment sentiments d'injustice. L'émotion prend sens et s'exprime au sein d'un cadre cognitif. Elle peut *apparaître* – bien qu'elle soit médiatisée par ce dernier – comme première. Néanmoins le choc moral ou émotionnel n'a de portée et de pertinence que pour autant

⁵ I. Sommier, « Les processus de radicalisation », *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Contester », 2008, p. 59-93, p. 64-65.

⁶ C. Guibet Lafaye, « "Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer" : Sentiments d'injustice et usage de la violence illégale », in I. Melliti, Tunis, 2017. [À paraître.]

⁷ Nous ne postulons pas toutefois que *toute* entrée en radicalité procède d'un choc moral.

⁸ La référence à une dite « entrée en radicalité » est d'autant plus problématique qu'elle n'est pas nécessairement synonyme de violence mais peut aussi bien coïncider avec l'adhésion à une idéologie radicale ou avec l'approbation d'actes violents commis par d'autres.

qu'il s'inscrit dans un cadre interprétatif et normatif – plutôt qu'idéologique – lui conférant une traduction en termes signifiants. Dans nombre de cas, il constitue l'expression dans la sphère affective et émotionnelle, de la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir-être. Nous verrons ainsi, à partir de l'analyse de l'enquête menée, qu'il est difficile de considérer que l'émotion brute – *i.e.* pure de toute interprétation ou traduction signifiante renvoyant à une interprétation – est, comme telle, la source de l'agir.

Les acteurs que nous avons rencontrés se déclarent – ou se sont déclarés à un moment de leur parcours – révolutionnaires. L'idéologie, dans ces groupes de la gauche radicale ou de l'extrême gauche⁹, joue un rôle structurant et constitue un référentiel paradigmatique. Parmi ces acteurs, tous ont utilisé la violence à des degrés divers que ce soit dans des affrontements avec des « opposants politiques », avec les forces de l'ordre, dans des occupations ou bien à travers l'usage d'explosifs voire par la mise en œuvre d'exécutions politiques. Qu'en est-il, dans ce groupe, de cette apparente primauté des émotions – peur, haine, volonté de revanche, sentiments d'injustice – dans les trajectoires individuelles ?

La méthodologie empirique permet d'affiner l'interprétation sociologique ou politologique des mécanismes d'« entrée en radicalité », à partir de la parole subjective des acteurs. Elle contribuera également, par la place qu'y trouvent les événements ne concernant pas en première personne l'individu interrogé, à relativiser la théorie de la frustration relative dans le passage à l'illégalisme et à la violence. En effet, la logique de la frustration¹⁰ est excessivement généralisante et réductrice pour comprendre les ressorts de l'engagement radical. Elle n'apporte par exemple aucune réponse à la question de savoir pourquoi certains individus *seulement* passent à l'action, quand tant d'autres, en situation similaire – de frustration –, ne le font pas. À l'inverse, la référence au « choc moral » permet d'appréhender ce passage, sans exclure d'autres facteurs susceptibles d'intervenir (contexte familial, héritage idéologique, idiosyncrasie personnelle, etc.) dans l'engagement. Enfin, à partir de ce fil conducteur empirique, il sera possible de dire si, dans le cas de la gauche extra parlementaire, l'idéologie ne

⁹ Dont on ne peut *a priori* et indépendamment des données de terrain dire qu'il se distingue de celui dans la radicalité politicoreligieuse ou l'extrémisme de droite.

¹⁰ Voir T. R. Gurr, *Why Men Rebel ?*, Princeton, Princeton University Press, 1970 ; L. Berkowitz, « The frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation », *Psychological Bulletin*, 1989, 106, p. 59-73.

constitue qu'un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine – au fondement de la volonté de violence¹¹.

Après avoir brièvement exposé la méthodologie suivie, nous aborderons ces questions en considérant d'abord les opérations cognitives qui se jouent dans certaines situations, jugées par les acteurs, « décisives » ou choquantes. Cette perspective permettra de dire si l'entrée en radicalité est marquée par un « basculement ». Nous envisagerons ensuite la place des émotions dans les récits de ces acteurs politiques, pour tenter de comprendre si elles jouent un rôle moteur dans le passage à l'action violente et si l'engagement politique ne constitue qu'une rationalisation d'émotions.

1. Analyser les discours de la gauche extra-parlementaire

1.1 L'enquête

L'expression de sentiments d'injustice s'exprimant de plus façon immédiate à la gauche du spectre population, nous avons mené, auprès de cette politique, entre mars 2016 et février 2017, une série d'entretiens semi-directifs qui nous a conduites¹² à interroger 55 personnes actives, sur le territoire national, entre la fin des années 1960 et aujourd'hui. Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Ils ont duré entre 33 mn et 4h30. Bien que ces individus aient des profils variés du fait de leur appartenance idéologique ou des mouvances dans lesquelles ils s'inscrivent (qu'ils soient communistes révolutionnaires, anarchistes, autonomes ou militants antifascistes), tous relèvent de courants qualifiés aujourd'hui d'extrême gauche ou de gauche radicale, et qui convergent en une gauche extra parlementaire, quoique cette expression soit moins usitée pour les mouvements historiques français qu'allemands¹³. Les actes qui leur sont imputés couvrent également un large spectre, allant du piratage de sites internet à des assassinats. De même, les sanctions qui leur ont été infligées sont hétérogènes puisque certains ont été condamnés à perpétuité, alors que d'autres ont

¹¹ Voir A. Oberschall, « The manipulation of ethnicity : from ethnic cooperation to violence and war in Yugoslavia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 23, n° 6, novembre 2000 ; X. Crettiez, art. cit.

¹² L'enquête a été menée en collaboration avec Alexandra Frénod (CNRS, Gemass) pour le volet français.

¹³ On pourrait encore parler d'« ultra-gauche », pour évoquer ces mouvements qui prônent un renversement du capitalisme et qui tournent le dos à toute transformation du système socio-politico-économique par des voies parlementaires et selon des méthodes réformistes. Les personnes rencontrées ne se reconnaissent pas toutes dans la désignation d'« extrême gauche » mais assument plus facilement l'identité de révolutionnaires ou d'anticapitalistes. La référence à une idéologie révolutionnaire présente un caractère désuet à un regard extérieur mais elle est effectivement investie par une large part des acteurs rencontrés – c'est de surcroît partiellement sur ce critère qu'ils ont été contactés.

simplement été placés en garde à vue sans plus de poursuite, voire n'ont jamais eu à faire avec la justice. Parmi les 55 individus, 15 sont des femmes (*i.e.* plus du quart). Le plus jeune a 19 ans, le plus âgé 85 ans. Les individus se répartissent comme suit dans les différents groupes de la gauche non réformiste.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés dans les groupes politiques¹⁴

Groupes	No mbre
Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes (GARI)	9
Action Directe (AD) et sa mouvance	10
Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP)	2
Gauche Prolétarienne (GP)	7
Camarades ¹⁵	2
Antifascistes ¹⁶	11
Anarchistes	2
Autonomes ¹⁷	4
Black Blocs ¹⁸	8
Total	55

¹⁴ Certaines des personnes rencontrées ont fait à la fois partie des Gari et d'AD par exemple. Dans ces cas de doublons, les individus n'ont été comptés qu'une fois dans le groupe le plus récent historiquement, c'est-à-dire, pour l'exemple évoqué, dans AD plutôt que dans les Gari. De même, des autonomes et des antifascistes peuvent occasionnellement participer aux cortèges de tête.

¹⁵ Le groupe *Camarades* naît en 1974 et est à l'origine d'une revue dont le premier numéro paraît en avril 1974.

¹⁶ Nous comptons ici les individus appartenant à des mouvements antifascistes constitués. Une partie d'entre eux toutefois participe ou ont participé aux cortèges de tête. Certains groupes antifascistes se conçoivent également comme des groupes autonomes.

¹⁷ Cette catégorie regroupe des individus se revendiquant comme autonomes mais ne participant pas de façon continue à un groupe organisé, tel les organisations antifascistes. Certains interviennent occasionnellement dans les cortèges de tête. Sur la mouvance autonome française, voir S. Schifres, « La Mouvance autonome en France de 1976 à 1984 », mémoire d'histoire-sociologie, Université de Nanterre, 2004.

¹⁸ Voir « Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc? + communiqués », éd. Turbulences, sept. 2000. Toutefois nous ferons référence dans ce qui suit au « cortège de tête » des manifestations plutôt qu'au Black Bloc, davantage connoté péjorativement et, aux dires de ses participants, moins structuré en France que dans d'autres pays.

1.2 Méthodologie

Pour envisager les opérations cognitives à l'œuvre dans les trajectoires d'entrée en radicalité, nous demandions aux acteurs, non seulement d'évoquer leur parcours mais nous leur posions également la question de savoir s'il y avait eu, pour eux, « des événements décisifs » – sans en préciser d'emblée la nature (politique, personnelle, historique). Les émotions, pour leur part, ont été élucidées à partir du récit des parcours individuels et des réponses aux questions : « comment vous êtes-vous senti.e, lorsque vous avez utilisé la violence pour la première fois ? », « quand avez-vous eu à faire avec la police, pour la première fois ? Dans quelles circonstances ? ».

L'exploration « des événements décisifs » et du « choc moral » a été menée à partir d'une analyse de contenu systématique ainsi que d'une élucidation des contextes sémantiques des occurrences du « choc » ou de la racine « choqu* », et d'une identification de scènes présentées comme décisives ou cruciales par l'enquêté. Pour comprendre comment les émotions émaillent les parcours et opèrent dans les étapes autour desquelles ces derniers s'articulent, nous avons isolé tous les passages et circonstances dans lesquels étaient évoqués les vocables : « colère, haine, haïr, rage, vèner, énervé, choqué, peur, joie, déteste(r), etc. ». L'analyse accorde toutefois une attention spécifique au champ sémantique de la colère.

L'examen de « chocs moraux » – remémorés notamment à l'occasion de la question « Y a-t-il des événements qui ont eu un rôle décisif pour vous ? » – se voit inévitablement confronté au fait que « la temporalité de l'expérience se distingue de la temporalité des processus de radicalisation, reconstruite et homogénéisée après coup autour d'“origines”, de “tournants”, de causes et d'effets¹⁹ ». Ces sources orales doivent donc être mobilisées avec prudence, dans la mesure où elles constituent des reconstructions typiques et *ex post* de souvenirs ou d'événements où l'enquêté comme l'enquêteur sont tentés « de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective », d'établir « des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire²⁰ ». Il demeure que

¹⁹ A. Collovald et B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », in A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 19-45, p. 35 ; M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

²⁰ P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62/63, juin 1986, p. 69-72, 1986, p. 69.

la reconstruction rétrospective des parcours individuels laisse poindre la double dimension des émotions et du choc moral.

L'élucidation des événements que les acteurs jugent, pour eux-mêmes, « décisifs » ainsi que l'analyse de leurs émotions constituent une exploration des « transformations subjectives » présumées par les carrières en radicalité, pour autant que celles-ci sont comprises comme la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives progressant par étapes successives et dont la dernière n'était pas forcément contenue ni annoncée par la première²¹. Nous adoptons ici une approche des « carrières » d'inspiration interactionniste, qui appréhende ces engagements, non plus à partir de la question du « pourquoi » mais bien plus à partir de la question du « comment », abandonnant la recherche de causes générales, pour procéder à une analyse processuelle, visant à suivre la « radicalisation pas à pas²² », selon le « modèle séquentiel » de Becker²³.

Les récits recueillis font émerger, dans la reconstruction *a posteriori* du parcours individuel, une scène archétypale et qui peut être appréhendée comme un « déclic ». Nous verrons ainsi que les entretiens suggèrent de complexifier la perspective du « pas à pas », en l'associant à l'identification, pour certains individus, de moment(s) de prise de conscience spécifique(s). Les événements auxquels font référence les individus rencontrés et qui s'avèrent constitutifs d'un choc moral ne seront toutefois pas appréhendés comme des déterminants ou des causes dans des trajectoires de radicalisation mais saisis comme des moments – certes cruciaux – dans des processus par lesquels les individus rejoignent des mouvements radicaux, y sont actifs, en fondent et éventuellement s'en désengagent²⁴. Cette démarche présuppose donc que les trajectoires ne peuvent se comprendre qu'au moyen d'une analyse contextuelle qui articule les biographies au(x) groupe(s), aux réseaux d'appartenance et plus largement

²¹ A. Collovald et B. Gaiti, art. cit. p. 22.

²² *Ibid.*, p. 32.

²³ H. S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [1963], Paris, Métailié, 1985, p. 46.

²⁴ voir J. Horgan, *Walking away from terrorism*, Londres, Routledge, 2009, p. XXIII ; T. Bjørge et J. Horgan (dir.), *Leaving Terrorism Behind. Individual and collective disengagement*, Londres et New York, Routledge, 2009 ; M. Crenshaw, « The Psychology of Terrorism : An Agenda for the 21st Century », *Political Psychology*, 21, 2, 2000, p. 405-420.

aux contextes sociopolitiques²⁵ et requièrent de resituer ces scènes, données comme fondatrices, ou les émotions éprouvées dans un contexte.

1.3 Que désigne la radicalité des individus rencontrés ?

Les 55 individus rencontrés ont pour point commun d'assumer un engagement qu'eux-mêmes ou un regard extérieur appréhendent comme radical²⁶. Cette radicalité est de plusieurs ordres : idéologique, téléologique, liée au risque et à l'illégalité. Par définition, l'extrême gauche française est extra-parlementaire, antisystème et, pour une part, révolutionnaire²⁷. Certains de ses acteurs revendiquent donc et ont pour objectif le renversement du système, notamment capitaliste voire parlementaire. Ensuite, les actions menées au sein de ces groupes exposent les protagonistes au risque, qu'il soit physique, pénal, juridique. Enfin, s'opèrent en leur sein une contestation et une réévaluation de la barrière du licite et de l'illicite, du légal et de l'illégal – cette mise en question ayant constitué un critère de leur inclusion dans l'échantillon.

2. Déclic, « choc moral », basculement ?

2.1 Les opérations cognitives à l'œuvre dans la conversion radicale

L'analyse des entretiens menés s'appuiera sur la « théorie dite du cadrage » (*frame analysis*), prenant en compte les cadres d'interprétation de l'environnement des acteurs. Elle permettra d'esquisser les représentations cognitives et émotionnelles accompagnant les parcours en radicalité et le passage à l'acte, ainsi que les représentations et les cadres de lecture projetés par les militants sur leur expérience vécue²⁸. La radicalisation dite violente relève d'un mécanisme d'*interprétation de son environnement* qui justifie et/ou encourage le recours à ces moyens²⁹. La propension à

²⁵ voir F. Hairgrove et D. Maclead, « Circles Drowning Toward High Risk Activism », in *Studies in Conflict and Terrorism*, n° 31, 2008.

²⁶ Nous ne perdons toutefois pas de vue que les usages du label « radical » participent à la fois de la dynamique radicale elle-même (voir Collovald et Gaïti, art. cit., p. 23) et de sa construction.

²⁷ Cette dimension fait écho, en d'autres termes, à « un projet de société alternatif, de rupture, non pas que la maîtrise d'une idéologie de transformation révolutionnaire soit une condition préalable d'entrée, mais parce qu'elle se consolide, voire s'acquiert, intégralement par un apprentissage commun, dans son principe mais non dans ses modalités, à tout militantisme. » (I. Sommier, art. cit., p. 25.)

²⁸ voir X. Crettiez, art. cit.

²⁹ T. Bjørge et J. Horgan (art. cit.) suggèrent de distinguer les aspects cognitifs et comportementaux de la radicalisation (et de la déradicalisation) afin de prendre ses distances avec l'idée selon laquelle les changements de valeurs précèdent nécessairement les changements de comportements, quoique ceux-ci interviennent fréquemment dans le cours de l'action.

l'interprétation de l'environnement est une caractéristique cognitive largement partagée. En revanche, les schèmes cognitifs d'interprétation de ce dernier qui président à des décisions, actions, prises de position varient selon les individus et les groupes sociaux³⁰. Ceux-là convoquent, pour s'orienter dans la complexité du monde, agir et juger, des schémas cognitifs, des heuristiques du jugement et des modèles interprétatifs des états du monde auxquels ils sont confrontés. L'interprétation de leur environnement n'est donc pas propre aux individus qui mettent en œuvre, occasionnellement, la violence mais leurs représentations sont moins largement partagées que d'autres, comme celles défendant la libre concurrence ou le mérite³¹, et qui définissent le champ des représentations dominantes, légitimes et légitimées, largement acceptées ou transsubjectives³².

La production d'un « cadre cognitif belliqueux³³ », c'est-à-dire la capacité à mettre en œuvre des moyens d'action décrits comme violents, dépend aussi bien d'une socialisation des acteurs, de l'existence de mécanismes d'encouragement culturel à l'action violente³⁴, que de la résonance cognitive qu'une idéologie ou une doctrine peut avoir avec une expérience vécue de façon traumatisante. Notre attention se portera sur cette résonance cognitive, à partir de l'hypothèse, également validée par la littérature³⁵, que l'idéologie ne sert de tremplin à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une énergique caisse de résonance multiple.

2.2 L'« événement décisif »

« Événements décisifs », choc moral jouent un rôle central dans le passage à l'action des activistes car l'idéologie par elle-même ne conduit pas mécaniquement l'acteur, séduit par une doctrine ou convaincu par une proposition idéologique, à user de

³⁰ Voir C. Guibet Lafaye, « Comment se construisent les raisonnements sur la justice sociale ? », *Klesis*, Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales (CRISES) de Montpellier, 29 : « Droits de l'homme et démocratie », 2014, p. 93-118.

³¹ voir *ibid.*

³² R. Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995 ; G. Bronner, « Fanatisme, Croyance axiologique extrême et rationalité », *L'Année sociologique*, 51, n°1, 2001, p. 137-160.

³³ X. Crettiez, art. cit.

³⁴ voir G. Mauger et C. Fossé-Polliak, « La politique des bandes », *Politix*, 1991, n° 14, p. 32-33 ; Vs. Codaccioni, « Expériences répressives et (dé)radicalisation militante », *Cultures & Conflicts*, 1/2013, n° 89, p. 29-52, p. 40)

³⁵ Voir D. A. Snow et R.D. Benford, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in Klandermans, Kriesi et Tarrow (dir.), *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Culture*, Greenwich, JAI Press, 1988.

la violence. Que se passe-t-il dans ce moment décisif où l'individu dit : une ligne a été franchie ; « c'est inacceptable ! À ce point, se scelle mon combat » – ou, inversement, mon désengagement ? Y a-t-il des sentiments spécifiquement identifiables ? Comment idéologie et sentiments interagissent-ils ? Ces situations archétypales présentent-elles des traits communs ?

Les expériences recueillies au cours des entretiens aideront à saisir – ou pas – ce « point de bascule³⁶ », l'éventuelle « rupture biographique » intervenant dans le parcours des acteurs. L'évocation d'une « rupture biographique », d'un point de bascule s'illustre dans la littérature puisque F. Fanon et H. Arendt suggèrent qu'un groupe menant des actions politiques illégales aura besoin que « chaque individu réalise un acte irréversible³⁷ », afin « de couper les ponts entre lui et la bonne société avant d'être admis dans la communauté de la violence³⁸ ». *A contrario* et si l'on en croit « certains militants, il n'y a pas une date ou un événement clé qui serait susceptible, en soi, d'expliquer l'engagement, mais *plusieurs qui prennent sens les uns par rapport aux autres*, un peu comme autant de sédiments qui façonnent une carrière atypique par des effets de seuil mais aussi parfois de hasard³⁹. » De même, des enquêtes empiriques précédemment menées⁴⁰ suggèrent que les personnes, qui deviennent des « terroristes » ou embrassent l'action violente, agissent sous l'influence d'un sentiment d'indignation et d'injustice, y compris lorsqu'ils ne subissent pas eux-mêmes l'exploitation, la pauvreté ou l'occupation.

L'idéologie ne sert donc de *tremplin* à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une caisse de résonance multiple et opérante. D'une part, l'efficacité du cadrage signifie que les acteurs mobilisés convergent sur un juste diagnostic de la situation (*diagnosis frame*), identifiant le problème à traiter, en attribuent la responsabilité à des acteurs identifiés (l'État, la police, un groupe social), et s'accordent sur des moyens de remédier au problème soulevé (*prognostic frame*) mais

³⁶ « Ce terme de « basculement subjectif » désigne le processus par lequel *des hommes ordinaires se transforment en des combattants*. » (R. Huët, « Quand les "malheureux" deviennent des "enragés" : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & Conflicts*, n° 97, printemps 2015, p. 31-75, p. 32.

³⁷ F. Fanon, *Les Damnés de la terre* [1961], Paris, Gallimard, 1991, p. 117.

³⁸ H. Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 1969, p. 167.

³⁹ I. Sommier, art. cit., p. 91.

⁴⁰ Voir I. Sanchez-Cuenca, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410, p. 386.

également sur la nécessité impérieuse d'agir pour accompagner un changement salutaire (*motivational frame*)⁴¹.

D'autre part, la caisse de résonance intervient à trois niveaux selon qu'elle est d'ordre culturel, individuel ou émotionnel. Ainsi on parlera de *résonance avec le terreau culturel*, rendant acceptable, au sein d'une communauté particulière et dans un environnement socio-culturel donné, l'utilisation de la violence et légitimant la volonté d'engagement. La résonance peut également opérer avec *l'expérience effectivement vécue* par l'acteur militant, celle-ci venant confirmer à ses yeux la justesse de la proposition idéologique qui lui est faite. Enfin la *résonance peut être* d'ordre *émotionnel*, ajoutant à l'expérience et à l'autorisation sociale, un surcroît de radicalité. La peur intense, la haine face au constat d'une injustice perçue comme terrible, l'indignation morale face à un spectacle jugé hautement condamnable sont autant de vecteurs émotionnels conduisant l'acteur à adopter une posture de radicalité⁴². C'est sur ces deux derniers aspects que notre recherche portera l'accent.

Concernant l'articulation entre idéologie, affect et action, on considère que l'idéologie n'alimente cette dernière que si elle confirme aux yeux des militants une situation d'injustice ou d'oppression, effectivement ressentie et alimentant des émotions négatives (la haine, l'hostilité, l'indignation), à l'encontre d'un groupe jugé responsable⁴³. Dans un travail précédemment mené⁴⁴, nous avons souligné le rôle des sentiments d'injustice dans l'usage d'une violence illégale, en décrivant certains aspects de cette « caisse de résonance », c'est-à-dire du fait que la puissance d'entraînement de l'idéologie, dans la carrière et l'environnement singulier de l'acteur, n'est effective que si elle vient, à un moment donné, offrir à ce dernier une grille de lecture efficace de *sa situation personnelle*, telle qu'il *la ressent*⁴⁵ mais aussi et surtout d'une situation vécue par l'individu comme une injustice, quand bien même elle ne le concernerait pas en première personne.

Nous analyserons ici, à partir des témoignages recueillis, d'une part, le phénomène du « choc moral » et d'autre part le « pouvoir agissant » ou moteur des émotions. Mettre

⁴¹ Voir Snow et Benford, art. cit.

⁴² Voir X. Crettiez, art. cit.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ C. Guibet Lafaye, art. cit.

⁴⁵ Voir F. Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014, p. 28-29.

en évidence l'effet, le rôle et la place du « choc moral » ne signifie pas qu'on le considère comme un facteur déterminant voire *causal* dont tout le processus ultérieur de progression dans l'engagement devrait être déduit. Nous le tenons simplement pour un moment – au sens hégélien – voire un catalyseur dans un processus, eu égard auquel il convient de tenir compte du contexte, des configurations organisationnelles, de la répression, des opportunités existantes, des dispositions individuelles⁴⁶.

La scène construite comme archétypale – à la fois par l'enquêteur qui interroge sur les « événements décisifs » vécus par l'acteur et identifiés rétrospectivement comme tels par ce dernier, dans un processus d'illusion biographique – (*i.e.* le « point de bascule », la « rupture biographique », le « choc moral ») ne doit pas être isolée d'un processus antérieur ni du groupe d'interrelations, dans lequel l'acteur est pris. Cet événement décisif n'est pas ce qui fait « basculer » l'individu d'un engagement pacifique à un engagement radical, ni ce qui le pousse à l'illégalité mais c'est la conjonction de ces multiples facteurs (dimension diachronique, événement décisif, relations sociales, contexte sociopolitique) qui le conduit à ce type d'engagement⁴⁷, l'événement décisif achevant de sceller sa conviction sur ce qu'il convient de faire, face à une situation donnée.

Cet événement que nous interprétons dans les termes d'une prise de conscience peut se traduire, à certaines occasions, de façon émotionnelle à travers l'expression ou la manifestation d'émotions, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce texte. Nous insisterons plus particulièrement sur la traduction, en termes de sentiments moraux, de ce point de bascule ou de ce déclic, afin de mettre en évidence la place des émotions dans les processus de mobilisations individuelles et collectives, dont on sait qu'elle a souvent été négligée⁴⁸. Prise de conscience, déclic, « choc moral » incarnent alors des facteurs « précipitants » (*precipating factors*) de l'entrée ou de la progression

⁴⁶ Laurent Bonelli (« Les chemins de la radicalisation », *Monde Diplomatique*, février 2015. <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/BONELLI/52619>), par exemple, rappelle comment A. Coulibaly a vu son meilleur ami être tué par la police sous ses yeux : « Ainsi, la volonté de Coulibaly de "se faire les policiers", pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgui, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette. »

⁴⁷ Ceci est d'autant plus vrai que certains individus ne trouvent qu'avec peine des événements ayant été « décisifs » dans leur parcours.

⁴⁸ Voir I. Sommier, art. cit., p. 64-65.

dans la radicalité. Ils se distinguent des « dispositions favorables » (*facilitating factors*), c'est-à-dire des expériences antérieures de violence, par exemple⁴⁹.

La littérature sociologique ou en sciences politiques considère que l'idéologie offre un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine – au fondement de la volonté de violence⁵⁰. L'émotion serait alors première, la référence idéologique intervenant au titre de rationalisation d'une impulsion originelle. Cette hypothèse engage, à partir des entretiens réalisés, à dessiner un « cadre cognitif de crise⁵¹ » – pour autant que ce dernier se distingue d'un cadre cognitif ordinaire de perception de l'autre –, fondé sur des « croyances fortes », et qui motive l'action⁵². L'efficacité de ce « cadre cognitif de crise » se laisse appréhender dans des situations où la vie, la liberté, l'intégrité de camarades sont en jeu mais également face à des injustices commises à l'endroit de populations perçues comme opprimées, exploitées ou prises dans un rapport de domination dont elles font les frais (tel le peuple vietnamien face aux États-Unis, le peuple palestinien). Ce cadre s'articule autour de facteurs « précipitants » dont cet étudiant de 20 ans témoigne, face à l'apathie de son entourage :

« c'est quelque chose qui m'a énervé au point où j'en étais vraiment écoeuré... Je savais pas quoi faire, en fait. Je me suis laissé déborder par ce monde, et je me disais "qu'est-ce qui se passe ?" Et... il y a eu l'affaire de La Citadelle⁵³ ... c'est un truc du coin. À ce moment-là je me suis dit c'est trop, il faut que je me bouge. Et je suis tombé sur le groupe antifa qui faisait une action pour ça. » (O., militant antifasciste)

De même, lorsque nous l'interrogeons sur la durée de la grève dans l'entreprise qui l'employait et qui marqua le début de son engagement au milieu des années 70, cette femme qui participa à AD répond :

« c'est là où on est confronté à la répression, c'est quand même quelque chose de choquant, très choquant. Là, j'ai pas encore 20 ans. Je vais avoir 20 ans pendant la grève. Je suis très choquée par tout ça, très en colère aussi. Écoeurée, beaucoup. [...]

Tous ces flics, autour, alors qu'on était en train de faire une grève simplement. C'est normal de faire une grève, faut défendre les autres aussi. » (G.)

⁴⁹ Voir D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

⁵⁰ Voir A. Oberschall, art.cit. ; X. Crettiez, art. cit.

⁵¹ A. Oberschall, art. cit.

⁵² Le terme de « croyance » renvoie ici à une représentation de l'état du monde. Elle est dépourvue de toute référence transcendantale.

⁵³ Club privé ouvert par l'extrême droite dans le centre de Lille.

Dans ces processus, le rapport aux institutions de répression joue un rôle décisif. Assumer la théorie et le paradigme du « point de bascule » comme modèle heuristique pour saisir l'entrée en radicalité ou l'accélération de processus de radicalisation revient à adopter un point de vue exclusivement subjectif et psychologique sur une situation complexe et plurifactorielle. On estime que seul l'individu évolue sans considérer que la situation, en tant que telle, peut atteindre une limite au-delà de laquelle il ne serait plus tolérable de ne pas agir. Dès lors, ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui, aux yeux de l'acteur voire en tant que tel, « bascule ».

2.3 Le « choc moral »

L'« événement décisif » peut trouver une expression subjective dans des émotions, des sentiments. Le précédent extrait de O. était précédé par ces propos :

« Dans mon entourage, dès que je leur en parlais, que je disais : “vous vous rendez compte de ce qui se passe ?”, “comment on peut laisser faire ça”. Ils répondent : “Bon, tu trouves ? Je trouve pas”. “Ça changera pas le prix de ma baguette demain”, enfin des choses comme ça. Et c'est quelque chose qui m'a énervé au point où j'en étais vraiment écoeuré... » (O.)

L'« événement décisif » peut également prendre la forme d'un « choc moral », susceptible de s'énoncer émotionnellement. Quand on interroge les émotions ou les sentiments et leurs fonctions dans les parcours d'engagement, se trouve inévitablement posée la question de la singularité individuelle car l'émotion relève partiellement de l'idiosyncrasie⁵⁴. Toute situation n'émeut pas de la même façon les individus, bien que certaines – comme la guerre du Vietnam ou la guerre en Irak – aient pu, surtout pour la première, mobiliser les foules.

Le phénomène du « choc » s'illustre à plusieurs reprises dans l'enquête – au moins 19 fois explicitement⁵⁵ – comme dans les propos de cet homme appartenant à la mouvance d'AD, interrogé sur la possibilité de « changer le monde » sans recourir à la violence :

« j'ai pensé que oui je crois que le moment où j'ai commencé à avoir un doute, c'est le moment [...] de l'enlèvement de Ben Barka. Oui, oui parce que ça a été... on va pas dire un chemin de Damas mais ça a été un choc. Oui, oui c'est un truc qui m'a fait beaucoup réfléchir.

⁵⁴ Ainsi U. (infra) présente, à certaines occasions, sa colère et la colère des jeunes de son âge comme un déclencheur de l'action.

⁵⁵ 25 entretiens mentionnent soit un « choc » soit le fait d'être ou d'avoir été « choqué » par un événement ou une situation.

[...] “C’est quoi ça, où on va ?” Et là je me suis dit : mais est-ce qu’on arrivera à changer cette société, à faire qu’il y ait moins d’inégalités... que ce soit un autre projet, plus humain, équitable avec une *vraie* liberté, une *vraie* égalité, etc. [...] là j’ai eu mes premiers doutes sur la possibilité de transformer cette société, en s’engageant dans un parti... au Parlement. [...] je suis pour une organisation. Je pense pas que ça se fera tout seul. L’organisation avec tout ce que ça comporte... maîtriser une certaine contre violence, ça veut dire beaucoup de choses. » (Y.)⁵⁶

Cet extrait explicite les quatre traits complémentaires du « choc moral », c’est-à-dire

« un type d’expérience sociale [...] résultant d’un événement inattendu ou d’une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l’environnement des individus ; impliquant une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu’à la nausée [...] ; conduisant celui qui y est confronté à jauger et à juger la manière dont l’ordre présent du monde semble s’écarter des valeurs auxquelles il adhère ; et suscitant un sentiment d’épouvante, de colère, de nécessité d’une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l’action et ce en *l’absence même des facteurs favorables* généralement soulignés par les théories de l’action collective⁵⁷. »

Ces quatre dimensions trouvent encore un écho dans les propos de cette militante antifasciste qui ne sont pas un hapax⁵⁸ :

« Je me souviens, pareil, un de mes premiers chocs politiques, enfin le premier, je pense, c’est la mort de Malik Oussékine et j’avais 11 ans, et je me souviens avoir pleuré et d’avoir trouvé cela tellement injuste, tellement dégueulasse. Ma révolte, elle est déjà... » (R.)

Interrogée sur son engagement antifasciste, elle souligne :

« moi, j’ai grandi dans un quartier populaire. Je suis fille d’ouvriers donc déjà j’avais une conscience de classe très tôt, et dans mon quartier populaire, il y avait des gens de toutes origines avec qui j’ai grandi. Et... où leur couleur de peau, leurs origines pour moi était quelque chose de complètement naturel puisque j’ai grandi avec eux. Du coup, le racisme n’existait pas pour moi. Et c’est quand on sortait un peu du quartier, je l’ai vécu par leur intermédiaire en fait et c’était un vrai choc, et j’étais toute petite, j’étais gamine et je trouvais ça vraiment très très injuste. Le racisme en tant que tel et aussi le mépris de classe. Voilà, dès qu’on sortait de notre cité, on n’était pas bien accueilli, dans les grandes surfaces, on se faisait suivre par les vigiles, ce genre de trucs, enfin. Et je trouvais pas ça normal et donc j’avais... Cette révolte, j’ai l’impression que je l’ai depuis que je suis gamine. » (R.)⁵⁹

⁵⁶ Dans d’autres entretiens, notamment avec les militants de la Gauche Prolétarienne (GP), c’est la mort de Pierre Overney, assassiné par un vigile, qui est évoquée.

⁵⁷ C. Traïni, art. cit.

⁵⁸ Nous ne pouvons proposer ici, faute de place, l’évocation exhaustive de tous ces « chocs moraux ».

⁵⁹ Le choc, provoqué par le mépris social, a également marqué le parcours de cet ancien d’AD : « Ce qui m’a choqué, c’est le mépris. Moi, j’étais à T., ça m’a dégoûté. [...] C’était le truc, le genre de réflexion de professeurs : “oui, si tu continues [*i.e.* si tu travailles pas bien à l’école], tu as du boulot comme éboueux. Ou tu finiras maçon”. C’est scandaleux : mes copains étaient maçons, mon oncle était éboueux !! Il y avait un *mépris*. Vous savez, on en parle maintenant mais il y avait un *mépris terrible du travail manuel*. [...] Et donc ça heurte, si vous voulez. » (U.)

Dans ces parcours d'engagement décrits comme radicaux, la référence au choc moral constitue un outil heuristique à partir duquel appréhender, de façon pertinente, la reconstruction *a posteriori* des parcours et des étapes de leur entrée en radicalité par les acteurs. Le « choc moral » intervient ici comme une médiation entre un cadre cognitif et une émotion réactive⁶⁰ (voir supra Y.⁶¹). Il constitue le catalyseur entre l'encadrement idéologique et le ressenti affectif. Ce choc que l'on peut comprendre, dans sa complexité, comme l'occasion d'une prise de conscience – plutôt que comme un simple « basculement » – peut faire naître ou conforter, dans l'esprit militant, un cadre d'injustice pesant ultérieurement sur son engagement et son activisme. Il en existe des exemples historiques connus, qu'il s'agisse des exécutions de Burgos en Espagne⁶² ou de la manifestation rassemblant plus de 10.000 jeunes Allemands, après la mort en prison d'Holger Meins suite à une grève de la faim, en novembre 1974, où les portraits du militant sont accompagnés de ceux de prisonniers d'Auschwitz⁶³. Cette juxtaposition attesterait, selon certains analystes, d'une lecture idéologique de la situation (« l'État allemand est toujours nazi »), conduisant ou *obligeant* en retour à un *activisme militarisé* (« comment ne pas agir pour résister au mal absolu ? »). Le parallèle établi entre Holger Meins et les prisonniers d'Auschwitz produit un effet performatif forçant l'engagement, vécu comme une obligation morale et un devoir devant l'histoire⁶⁴. Le choc moral initie, mais plus fondamentalement, conforte et confirme une lecture interprétative de la situation encourageant ou justifiant des positions dites radicales⁶⁵.

On peut considérer que le choc moral produit, « ouvre la porte » à une « lecture idéologique de la situation » pour autant qu'il est à l'origine d'une production représentative, *i.e.* d'une interprétation de cette situation. Si l'émotion marque la situation et le souvenir de façon notable, elle n'a pas, comme telle, d'effet décisif sur la trajectoire ultérieure de l'acteur. De même que « l'ingrédient essentiel qui doit être

⁶⁰ X. Crettiez, art. cit.

⁶¹ Voir infra U., 3.3.

⁶² Voir X. Crettiez, art. cit.

⁶³ Un des membres d'AD l'évoque aussi : « tu vois cette photo du cadavre d'Holger Meins. [...] ça m'a profondément marqué. C'était insoutenable. Tu aurais cru qu'il sortait d'un camp de concentration. Il faut se dire que la bande à Baader, même pour ma génération, était des espèces de grands frères. [...] pour moi ils étaient exemplaires donc la photo d'Holger Meins représentait un véritable choc. » (S., recueilli par Aurélien Dubuisson.)

⁶⁴ B. Seegmiller, « Radicalized margins : Eric Rudolph and Religious Violence », *Terrorism and Political Violence*, n° 19, 2007, p. 520, p. 523.

⁶⁵ Sur ce point, nous prenons quelques distances à l'égard de la perspective proposée par Isabelle Sommier (voir I. Sommier, art. cit., p. 85).

ajouté à la privation réelle est la perception par celui qui en souffre que cette condition n'est pas ce qu'il mérite ou attend, en somme, que cette discrimination est *injuste* »⁶⁶, de même, l'émotion intervient comme une « caisse de résonance » faisant écho – sur le moment ou ultérieurement, ce décalage temporel apparaissant avec d'autant plus de facilité dans des entretiens rétrospectifs – à un cadre cognitif où l'expérience à laquelle l'individu est confronté⁶⁷ est interprétée comme confirmant ces cadres cognitifs. En effet, la situation objective doit être doublée d'un « cadrage », *i.e.* d'une *représentation* de la situation par laquelle elle est perçue et ensuite interprétée comme une injustice. Le cadre cognitif et la réinterprétation en termes normatifs⁶⁸ jouent un rôle essentiel pour lequel l'analyse des comportements montre que « l'idée de justice ou d'équité peut être plus fondamentalement liée aux dispositions à la violence que les sentiments de privation. La *perception* de l'injustice au fondement de la privation conduit à la colère ou à la frustration⁶⁹. » En ce sens, le choc moral traduit dans la sphère affective et émotionnelle, la conscience du décalage, concernant un état du monde, entre l'être et le devoir-être⁷⁰. Dans les cas évoqués et pour les individus rencontrés, il témoigne de la prise de conscience que la situation que vit l'individu – ou que vivent des groupes d'individus ou des populations – ne coïncide pas avec ce qu'il(s) mérite(nt), ou avec ce qui est vécu et interprété comme juste ou mérité.

⁶⁶ M. Crenshaw, art. cit., p. 383.

⁶⁷ Et qui dans les deux citations mentionnées ne le concerne pas en première personne.

⁶⁸ Il nous semble plus approprié d'évoquer une interprétation ou une traduction « normative » plutôt qu'« idéologique » car le premier terme présente aujourd'hui une neutralité supérieure au second.

⁶⁹ M. D. Blumenthal *et al.*, Seegmiller B., « Radicalized margins : Eric Rudolph and Religious Violence », *Terrorism and Political Violence*, n° 19, 2007, p. 108.

⁷⁰ Se souvenant de l'après mai 68, cette femme très active dans les Gari le dit : « Ce qui m'a vraiment déterminée après, par la suite, qui a changé un peu le destin – je sais pas comment dire –, ma vie c'était de voir que les idées avaient été bonnes et qu'on les suivait plus, que ceux qui avaient gueulé le plus [...] les plus... en vue en 68. J'ai été très choquée en fait parce que je devais passer le Capes en 68. Et moi, j'y suis venue en pensant que sûrement il y avait une manif et on passait pas... Et là, j'ai été vraiment sidérée parce que j'ai vu tous les gens que j'avais vus – j'allais dire un mot désobligeant mais je le dis – qui péroraient. Et ils étaient tous là avec la petite serviette et ils passaient leur concours ; et ça m'a... ça m'a fait un choc. [...] et du coup, là je me suis mise avec L. à venir, à guetter qu'est-ce qu'il y avait qui pouvait continuer [...] » (T.).

3. L'émotion, vecteur de radicalisation ?

3.1 Quelle place pour les émotions ?

L'émotion, affect ou prise de conscience ?

Les chocs moraux nourrissent des sentiments d'épouvante, de colère⁷¹. Les arrestations, les emprisonnements, les jugements et les épisodes de répression sont connus pour être des moments émotionnellement forts dans la carrière militante⁷². De multiples interprétations de l'émotion existent en philosophie, que l'émotion soit interprétée comme un phénomène naturel ou un processus physiologique, une libre expression de la volonté individuelle ou un choix pleinement conscient. Néanmoins de la détermination de l'émotion dépend sa valeur normative. En effet, si l'émotion est tenue pour un simple phénomène biologique, elle n'a pas plus de signification morale que la digestion. Une perspective culturaliste voit, au contraire, dans les émotions l'effet de structures sociales, en ce sens que l'individu n'en éprouve que pour autant qu'il assume un rôle social. Humiliation, vengeance, défense de l'honneur ou du rang en sont des illustrations. Ces émotions résultent de normes prescrites par le groupe. À l'inverse, on pourra souligner l'aspect idiosyncrasique de l'émotion et y voir l'expression du caractère⁷³. Enfin, on peut considérer les émotions comme des choix volontaires⁷⁴ ou des « stratégies » de comportement⁷⁵, exprimant le choix profond de ceux qui les manifestent et dont ils sont alors responsables. Dès lors, l'émotion n'est pas une simple réaction physiologique sans rapport avec nos choix, jugements ou interprétations des états du monde. Elle n'échappe pas à l'évaluation.

Les émotions sont alors appréhendables selon différentes catégories : « parmi les émotions dont l'origine est plus purement biologique, on trouvera celles qui opposent le plus facilement l'individu à la société : la haine, la jalousie, la rage⁷⁶. » Celles qui concernent le groupe social – et qui recourent partiellement la première classe – proviennent de la nécessité de la coopération et du conflit entre les individus. Il s'agit d'émotions sociales, telles que le désespoir de l'abandon, la tristesse et le deuil. D'une

⁷¹ C. Traïni, art. cit.

⁷² Voir Vs. Codaccioni, art. cit., p. 30.

⁷³ Cf. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, X, 2.

⁷⁴ J.-P. Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Éditions Hermann, 1938.

⁷⁵ R. Solomon, « Emotion and choice », in R. Zeckhauser (dir.), *Strategy and choice*, Cambridge (MA) MIT Press, 1991.

⁷⁶ R. De Sousa, « Émotions. Les émotions morales », in Monique Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* [1996], Paris, PUF, coll. Quadrige, 2004, p. 619-628, p. 624.

structure plus complexe sont l'envie, la sympathie, la honte, la culpabilité mais aussi la colère et l'indignation, ces dernières différant de la rage par le fait qu'elles contiennent un jugement moral. Enfin, une troisième catégorie – plus controversée – se rapporte aux « émotions qui naissent des circonstances précises d'une histoire et d'un projet individuel⁷⁷ ».

L'expression de ces émotions intervient de façon mêlée, dans les récits faits par les personnes rencontrées, comme dans celui de cette élève d'une grande école française qui a participé aux cortèges de tête, durant le mouvement social de 2016 :

« comment vous vous êtes sentie lors de votre première action ?

- Euh bah énormément... d'adrénaline, de joie...

- [...] un peu de peur mais en fait, je pense que la peur est venue un peu plus tard... enfin a pris plus de place plus tard quand je me suis vraiment rendue compte de ce que je risquais et... quand j'ai été confrontée à la violence qu'on pouvait... subir. Mais voilà, la première expérience, c'était une espèce de... joie sauvage, libération... libération... d'une rage [elle rit]. Vraiment, il y a quelque chose qui commence par un affect parce que je pense que... Les gens qui disent : "Oui, vous cassez des trucs parce que vous ne réfléchissez pas, parce que vous n'êtes que dans l'affect, dans la haine, dans la... même dans la joie". Je pense que c'est idiot de séparer les deux, je pense... qu'on ne peut pas avoir une réflexion... qu'on s'est engagé, si on n'a pas des sentiments forts... qui nous poussent justement à réfléchir sur ce qu'on fait et à agir aussi parce que finalement... Si on ne ressent pas autant de choses, ça ne sert à rien ; on n'a pas envie de prendre tous les risques qu'on prend, en fait. » (X., p. 12)

Ici se trouvent explicitement posées les questions soulevées à l'initiale de ce texte : quels affects s'expriment chez les individus qui, à certaines occasions et au nom de leur engagement politique, font usage de la violence ? Les émotions interviennent-elles comme le moteur de l'action – *i.e.* à son origine – ou comme son catalyseur, c'est-à-dire comme une médiation ?

L'hypothèse émotiviste

Il est courant d'imputer aux émotions une fonction cardinale voire principielle dans les processus de radicalisation. Évoquant la radicalisation politico-religieuse contemporaine, F. Khosrokhavar suggère que « dans la radicalisation, les deux couples de sentiments les plus répandus sont l'humiliation subie et le désespoir d'un côté, la volonté d'infliger une humiliation encore plus profonde à l'adversaire et la conviction de pouvoir réaliser l'utopie à partir d'une "théologie de la folle espérance" [...] mais la

⁷⁷ *Ibid.*

volonté d'infliger une humiliation plus profonde à l'adversaire est omniprésente dans la radicalisation sous toutes ses formes⁷⁸. »

Cette approche illustre l'hypothèse ou interprétation émotiviste, conférant aux émotions une force motivationnelle inhérente⁷⁹, *i.e.* un rôle moteur dans les dynamiques agissantes. « L'émotivisme permet d'expliquer le lien apparemment fort entre le fait de prononcer un jugement moral et d'agir en conséquence – *i.e.* conformément à ce jugement : à la différence des changements dans nos autres croyances, purement descriptives, un changement dans les croyances morales d'une personne semble, à lui seul, suffisant pour prédire un changement dans ses motivations (y compris lorsque nous ne connaissons rien d'autres de ses objectifs et de ses motivations)⁸⁰. »

L'hypothèse émotiviste constitue un paradigme fréquemment mobilisé par les sciences sociales où le désir de revanche contre des actes commis par l'ennemi est tenu pour une « motivation intéressée⁸¹ », qui peut intervenir à la conjonction des trajectoires individuelles et des phénomènes de répression. De même, la psychiatrie légale et la criminologie voient dans les sentiments d'humiliation la source d'un même désir de revanche susceptible d'être à l'origine d'assassinats politiques ou non politiques⁸².

Toutefois il n'existe, pour une part, aucune donnée quantitative publiée ni aucune mesure de l'humiliation subjective, du désir de revanche ni de la satisfaction émotionnelle, éprouvée par des « terroristes » ou d'ex-« terroristes »⁸³. Quoique l'hypothèse émotiviste puisse sembler plausible dans le champ des sciences sociales, elle n'a pas été vérifiée empiriquement. D'autre part, il convient d'interroger le lien apparemment direct (ou non médiatisé) entre émotion et action, que présupposent ces théories suggérant notamment que la haine conduit à l'action violente. Les résultats ici

⁷⁸ F. Khosrokhavar, art. cit., p. 32 ; nous soulignons.

⁷⁹ Voir A. J. Ayer, « The Emotive Theory of Ethics », chap. 10, in *Moral Philosophy: Selected Readings*, G. Sher (dir.), Fort Worth (Tx), Harcourt-Brace, 1996, p. 120-128.

⁸⁰ A. J. Ayer, art. cit., notre traduction.

⁸¹ J. Elster, *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique I*, Paris, Seuil, 2009, p. 236 et sqq.)

⁸² Voir W. H. Miller, *Humiliation and other essays on honor, social discomfort, and violence*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1993 ; M. Juergensmeyer, *Terror in the mind of God*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, 2000 ; J. R. Melloy, « Communicated threats and violence toward public and private targets: Discerning differences among those who stalk and attack », *Journal of Forensic Sciences*, 46, 2001, p. 1211-1213 ; J. Victoroff, « The Mind of a Terrorist. A Review and Critique of Psychological Approaches », *Journal of Conflict Resolution*, 49, 2005, p. 3-42, p. 29.

⁸³ J. Victoroff, art. cit., p. 30.

proposés tendent à relativiser la pertinence heuristique de l'hypothèse émotiviste pour appréhender les données issues du terrain.

3.2 Les émotions, moteurs du passage à l'action ?

La force motivationnelle de l'émotion

Si, à certaines occasions, s'exprime dans le discours un lien apparemment immédiat entre émotion et action⁸⁴, il importe de comprendre comment et pourquoi ce sentiment émerge. Bien que la colère puisse être présentée comme un facteur de radicalisation⁸⁵, cette lecture ne résiste pas à l'analyse. O. évoque sa colère, lorsqu'il est interrogé sur son engagement mais le verbatim rapporté⁸⁶ est précédé de cette déclaration : [l'engagement]

« C'est une satisfaction, et puis... je fais ça... pour les autres quoi, pour que ça se passe mieux. Quand je fais quelque chose, je pense pas à quelqu'un en particulier. Et s'il y a quelque chose qui m'énerve, on n'y va, c'est tout ! » (O.)

En outre, c'est bien l'injustice qu'il évoque au moment même où il témoigne de sa colère et sur laquelle il revient, dans une demande d'explicitation, à travers

« L'impunité dans laquelle l'extrême droite se baigne [sic]. Ils sont beaucoup trop à l'aise, je trouve⁸⁷. Ils peuvent se permettre des choses, je comprends pas comment ça peut passer. Ça, c'est quelque chose qui m'agace.

[...] tous les jours, on peut lire des choses. Ou les violences policières, c'est aussi quelque chose qui m'énerve. Après... je peux aussi être touché par des choses, pas forcément énervé. » (O.)

Face à l'expression de l'émotion *et* à son traitement par l'analyste ou le regard extérieur, deux perspectives doivent être distinguées. D'une part, à quel moment du

⁸⁴ Comme l'exprime O. : « Quand il y a un truc qui m'énerve, je me bouge, c'est tout. Pas forcément qui m'énerve, une injustice... voilà. Avec les antifas, c'est plus concret, ça va plus vite parce que les recours légaux, ça mène à rien mais c'est plus compliqué, ça prend plus de temps. » (O.) M. explique son entrée à la GP qu'il a rejoint avant ses 15 ans ainsi : « toute ma scolarité, *grosso modo*, je l'ai fait avec un ami qui lui a dû s'arrêter parce que ses parents ne pouvaient plus subvenir aux frais des études donc ça m'a mis dans une grande colère. Là arrive 68 dessus et puis il y avait le mouvement le plus le plus radical, en disant qu'il fallait tout foutre en l'air. » (M.) Revenant sur les années 68, il confie « Tous mes frères et sœurs sont tombés dans la dop' quoi. J'avais une haine... assez violente pour ces gens qui voulaient changer le monde en faisant de la fumette, quoi. Voilà donc c'était mon engagement sur la lutte voire la lutte armée était face à ceux qui... j'étais un vénére de l'époque. » (M.)

⁸⁵ F. Dubet, *La galère*, Paris, Fayard, 1987 ; Luis Martinez, « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & Conflits*, 69 | 2008, p. 133-156 ; S. Atran, « L'État islamique est une révolution », *L'Obs*, 2/02/2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160129.OBS3681/l-etat-islamique-est-une-revolution-par-scott-atran.html>.

⁸⁶ Cité en 2.3.

⁸⁷ C'est une allusion notamment à la création du club privé La Citadelle dans le centre de Lille.

cheminement vers l'action ou du parcours en radicalité intervient le sentiment, l'émotion ? Ou encore : en quel lieu son émergence est-elle *décrite* comme décisive ? D'autre part, qu'en est-il de la force motivationnelle *effective* du sentiment ?

Le cadre de l'injustice

L'importance du contexte dans lequel s'éprouve et s'exprime l'émotion apparaît, lorsque cet étudiant révolutionnaire allemand, qui participe occasionnellement aux cortèges de tête en France, tout en militant activement en Allemagne, revient sur son passé :

« j'ai trouvé que comme petit gosse, je demandais toujours à mes parents d'avoir un peu d'argent pour les gens sans domicile dans la rue parce que c'était un premier, un sentiment qui venait de... et c'est ça le problème, je sais pas d'où ça vient mais un sentiment de l'injustice incroyable, et de pitié, peut-être un peu rage, *Wut* : la colère, oui. Et après le sentiment de l'injustice, c'est quelque chose qui est resté assez longtemps, [...] je pense que c'est un peu ce qui, par certains détours, m'a mené à ce que je fais maintenant. » (H.)

Se faisant l'interprète du sentiment d'injustice qu'il éprouve depuis enfant, il y voit l'origine inexplicable, insaisissable de son engagement :

« Pourquoi c'est juste de faire tout ça ? Je sais pas si c'est juste. Je pense que moi... personnellement, je parlais de ce sentiment de l'injustice sociale, on va dire comme j'avais dit avec le sentiment de pitié par exemple pour les gens sans domicile, les réfugiés, et tout ça mais en fait c'est le départ émotionnel, le départ de sentiment qui mène à une certaine réflexion catégorique⁸⁸, de lire des analyses critiques du capitalisme. Donc en fait le sentiment, il se réfléchit soi-même, c'est le point de départ qui est inexplicable, je pense ou j'ai pas encore réussi à l'expliquer logiquement, c'est ce que je voulais dire, avec un regret infini. » (H.)

On peut considérer que s'exprime peut-être là une spécificité de l'engagement radical d'extrême gauche⁸⁹. L'hypothèse est celle d'une intuition de justice originaire disposant les individus à être plus sensibles à certaines situations d'injustice. Ainsi on a pu considérer que la notion de « justice naturelle » aurait des racines dans un sens de la colère et de l'indignation face aux injustices éprouvées⁹⁰. Les discours recueillis orientent vers une interprétation des émotions, non pas seulement au sens restrictif de l'affect, du ressenti subjectif (qu'il s'agisse de la haine, du mépris, de la peur, de

⁸⁸ Au sens philosophique du terme.

⁸⁹ Voir C. Guibet Lafaye, « Sentiments d'injustice, conceptions du juste et positionnement politique », *Daimon. Revista Internacional de Filosofía*, Université de Murcie, mai-août 2014, n° 62, p. 43-58, p. 128-138.

⁹⁰ G. Rudé, *The Crowd in History*, New York, Wiley, 1964.

l'indignation, de l'humiliation ou du désespoir⁹¹), mais également en tant que phénomène/événement/processus cognitif constituant une prise de conscience, et présenté comme un déclic, que d'aucun appelleront « basculement » mais dont on constate qu'il s'agit de bien autre chose que d'un « basculement », puisque ce phénomène de prise de conscience s'inscrit le plus souvent dans la continuité d'un parcours. Ainsi l'émergence de la colère, de la rage, du sentiment d'injustice résulte de la perception d'un décalage entre l'être et le devoir-être dont ces extraits témoignent :

« Après la radicalité, je la vois plus dans le fait que... il y a plein de gens qui sont vénérs, qui sentent une injustice sur laquelle ils n'ont aucune prise. C'est ce qu'on voyait, je pense, pas avant... c'est les manifestations, la loi travail, c'est des espèces de cortèges un peu bizarres où il y a 5, 10, 15.000 personnes qui viennent d'horizons hyper différents : il y a des jeunes, il y a des vieux, il y a des étudiants, et qui sont super excités, super énervés et qui soit bousculent la police, soit bousculent les syndicats. Ça oui, je pense c'est une forme de radicalité dans le sens où c'est une exaspération des rapports de force où les gens... la « lutte »⁹² des classes, les gens ils se rendent bien compte qu'ils se font avoir et donc ils disent : il faut trouver une solution, et la solution, ça peut pas être juste voter Hamon ou Valls. » (M., ancien membre du Scalp-Reflex)

Ces sentiments ne se manifestent pas seulement à l'endroit de la réalité sociale mais également de la répression ou de l'exercice de la violence policière :

« Rémy Fraisse, ça aurait pu être toi, sur la ZAD. Adama Traouré, si t'avais été noir, ça aurait pu être toi. Voilà. Quand tu réalises ça, en fait, tu en parles et tu te rends compte que les gens ne réalisent pas. [...] Et ce jour-là, ouais, tu décides d'être un peu plus... déjà beaucoup moins gentil avec les flics, beaucoup, beaucoup moins gentil. Donc là, je me suis mis à faire des pochoirs et des autocollants. Je mettais ACAB⁹³ dessus, pour les coller dans M. : je vais montrer que vous me frappez. J'ai vu que les autocollants étaient arrachés. La portée de cet énervement est très limitée. Donc t'as envie de plus, d'être plus méchant avec ceux qui sont des horreurs. [...] Et là tout se joue, quand tu prends conscience de ça, pas faire semblant, réaliser, le vivre. » (I.)⁹⁴

Ainsi le sentiment ou l'émotion ne doit sa force motivationnelle qu'à la réinterprétation des situations, auxquelles les acteurs font face, à partir d'un cadre de l'injustice. Parce que la situation est appréhendée au prisme de ce décalage entre l'être

⁹¹ Voir F. Khosrokhavar, art. cit., p. 32.

⁹² Il suggère une dimension physique.

⁹³ « All cops are bastards ».

⁹⁴ D'innombrables extraits d'entretien pourraient confirmer cette hypothèse. Cet ancien membre d'AD évoque les États-Unis : « là faut pas parler de génocide, là on n'a pas le droit. T'as des tribus entières qui ont disparu. En un demi-siècle, il y en a qui arrivent, tous disparu. Non, ça énerve, enfin moi ça m'a énervé, et ça continue à m'énerver ; c'est pour ça que j'ai fait ça aussi, pour essayer... d'en finir avec tout ça, quoi. » (S.)

et le devoir être, lequel suscite un sentiment d'injustice ou de colère, une action visant à résorber ce décalage est envisagée⁹⁵.

Le sentiment, en particulier la colère ou le sentiment d'injustice, constitue un catalyseur, c'est-à-dire que préexiste non seulement une situation provoquant une réaction mais ce sentiment, cette émotion doit également être interprété dans un cadre d'injustice, fût-ce de façon intuitive⁹⁶ (cf. les extraits de O. et I.), sans lequel l'expression émotive reste purement intuitive et inexplicite, comme le laisse percevoir cet extrait :

« assez rapidement en fait, on s'est rendu compte qu'en manifestation, il ne se passait pas grand-chose, les slogans nous énervaient, cette ambiance bon enfant nous paraissait très décalée par rapport bah à la colère qu'on avait en lisant cette loi et au-delà contre la société, parce que très vite, c'est devenu un engagement contre le système en général, plus contre la loi Travail qui est juste une petite partie.

C'est une conséquence naturelle du système dans lequel on vit. Et on a décidé d'aller aux manifestations organisées par les lycéens, à 11h00 à La Nation le jeudi matin. Et là, bah on a découvert d'autres pratiques aux manifestations, c'est-à-dire... casser des trucs, balancer... des pavés... sur les policiers. » (X.)

À la différence de l'approche émotiviste – qui postule le rôle principal de l'émotion – les extraits reproduits suggèrent une approche « fondationaliste » de l'émotion⁹⁷, en ce sens que les émotions seraient au fondement de la morale, en tant qu'elles servent de *moteur psychologique* au comportement moral. Tel est typiquement le cas de la colère et de l'indignation qui poussent à vouloir corriger une injustice.

3.3 L'indignation morale

Le rôle déterminant, chez les acteurs rencontrés, du « cadre d'injustice » permet d'interpréter aussi bien le choc moral et ses illustrations⁹⁸ que les sentiments, précédemment présentés, en termes de sentiment d'indignation morale. Il invite également à une relativisation du rôle moteur des émotions, prises comme telles. Parmi les émotions auxquelles on a reconnu un rôle remarquable dans les soulèvements et les mouvements populaires, la colère se distingue spécifiquement. Ainsi les grandes émeutes du XIXe siècle auraient été provoquées par une « juste indignation »⁹⁹. Bien que

⁹⁵ Ce qui n'exclut pas, par ailleurs, que la colère puisse désinhiber le passage à l'action.

⁹⁶ Sur les intuitions de justice, voir C. Guibet Lafaye, *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, PUPS, 2012.

⁹⁷ R. De Sousa, art. cit., p. 622.

⁹⁸ Voir supra 2.2, 2.3.

⁹⁹ E. Beanfield, *The Unheavenly City*, Boston, Little Brown, 1970, p. 190-193 ; G. Rudé, *op. cit.*

la colère soit une part essentielle du mécontentement à l'origine des mouvements sociaux et de la violence politique, ces sentiments ne sont pas nécessairement nourris de frustration ni de frustration relative. La notion d'indignation morale¹⁰⁰ semble en revanche bien plus pertinente, dans les cas qui nous occupent. L'indignation exprime une émotion, peut induire un comportement nourri par une colère, elle-même motivée par des traitements injustes ou immérités¹⁰¹.

L'indignation, la colère, le dégoût, voire la haine s'expriment spontanément dans les discours recueillis, à l'occasion d'événements singuliers, tels :

« La guerre du Vietnam parce que, un petit peu avant 68 donc, parce que je suis comme tout le monde, j'ai vu des images à la TV, noir et blanc, dégueulasses. Ça m'a vraiment choquée. C'est bizarre, ce qui s'est passé sur le Vietnam parce que je sais pas pourquoi notre génération s'est à ce point emparée du sujet. Brusquement, c'était absolument insupportable de laisser les Américains bombarder. » (N., militante à la GP)

De même, une femme engagée dans la GP se souvient de l'assassinat de Pierre Overney et commente : « Moi, j'ai la haine contre ce monde de salauds où on tue des ouvriers. » (Y.) Mais ces sentiments s'expriment également de façon diachronique¹⁰² :

« [la colère] nous on l'a eue d'abord, si vous voulez, par le senti, par les injustices de copains, vous voyez, les copains qu'on voit qu'il y a des choses qui vont pas, les profs qui disaient... C'est dégoûtant de dire "tu finiras électricien ou maçon", c'était ignoble comme comportement, vous voyez. Ou taper sur les pédés, donc tout ça, c'est dégoûtant. Et donc c'est une réaction, j'allais dire, presque épidermique, quoi. C'est après... que intellectuellement je l'ai, comment dire, théorisé, vous voyez. Avec Mirebeau, avec Malestre... » (U.)

L'ensemble de ces sentiments résonne au sein de cadres d'injustice. Le pouvoir heuristique du concept d'indignation morale coïncide avec une interprétation cognitiviste, de tendance axiologique¹⁰³, de l'émotion comme mode de perception et mode de connaissance. Celle-là – *i.e.* certaines émotions – constitue une appréhension ou une présentation plus ou moins directe de certaines réalités. L'émotion fournit des informations sur le réel, quoique le cognitivisme axiologique ne défende pas l'idée d'une objectivité de l'émotion ni des jugements attribués à celle-ci. Il demeure que les

¹⁰⁰ Voir P. Lupsha, « Explanation of Political Violence: Some Psychological Theories Versus Indignation », *Politics and Society*, 2 (1971), p. 89-104.

¹⁰¹ P. Lupsha, art. cit. ; voir aussi E. J. Hobsbawm, *Primitive Rebels*, New York, Norton, 1963 ; G. Rudé, *op. cit.* ; C. Tilly, « Collective Violence in European Perspective », in Gurr et Graham (dir.), *Violence in America*, vol. 1, Washington (D.C.) U.S. Government Printing Office, 1969, p. 5-34.

¹⁰² Voir sur ce point, C. Guibet Lafaye, et A.-J. Rapin, « Individualisation et dépolitisation d'une notion », art. cit.

¹⁰³ M. Scheler, *Nature et formes de la sympathie* [1913], tr. fr., Paris, Payot & Rivages, 2003.

émotions donnent accès à des réalités relatives aux relations sociales. Or précisément, l'indignation se distingue spécifiquement de la frustration, en ce que le fait d'être frustré ne suppose aucun aspect relationnel, c'est-à-dire aucune relation avec d'autres acteurs ou avec des normes acquises, si ce n'est l'expérience d'agents ou de pouvoirs bloquants. À l'inverse, le concept d'indignation pose directement des questions de légitimité ou de « justice », d'équité, la frustration demeurant pour sa part à l'extérieur de nombre de comparaisons normatives¹⁰⁴.

Que ce soit dans les « chocs moraux » rappelés ou les émotions exprimées, les témoignages ici repris font état de relations avec d'autres acteurs, renvoient à des normes sociales et mobilisent des conceptions de la justice, fussent-elles intuitives. À la différence de la frustration, l'indignation soulève des questions de politique critique et met en avant une analyse politique. Individuellement exprimée, elle se formule en référence à des normes acquises et se trouve directement liée aux fondements philosophico-culturels de la société¹⁰⁵, c'est-à-dire à des cadres normatifs. Pour cette raison, l'indignation constitue un concept heuristique approprié pour expliquer la violence, dans la mesure où sa logique s'enracine à l'intersection de l'éthique et du psychologique, là où les idées de justice, d'équité et de légitimité trouvent leur origine. L'indignation conjoint, d'une part, le psychologique, l'affectif, c'est-à-dire les émotions, et, d'autre part, le normatif, *i.e.* les cadres interprétatifs. De ce fait, nombre d'états du monde, sans être personnellement frustrants ni avoir un effet direct sur l'individu, peuvent provoquer – comme les extraits mentionnés le suggèrent – de l'indignation, de la colère et de la violence, si l'acteur croit que ces événements sont injustes, iniques, déplacés, inconvenants ou inappropriés¹⁰⁶.

¹⁰⁴ Pour une analyse de la notion d'indignation morale dans ses différences d'avec la frustration relative, voir P. Lupsha (art. cit., p. 102 *et sqq.*).

¹⁰⁵ P. Lupsha, art. cit., p. 103.

¹⁰⁶ Cette dernière qualification vaut particulièrement pour qualifier les provocations policières. (voir S. Levy, in J. F. Kirkham *et al.* (dir.), *Assassination and Political Violence*, Washington (D.C.), U.S. Government Printing Office, 1969, vol. 8, National Commission on the Causes and Prevention of Violence, Staff Study Series, p. 151-241; P. Lupsha, art. cit., p. 103.

L'émotion, résultat subjectif d'un état du monde

L'émotion, en particulier la colère, est le fruit d'une situation vécue comme une injustice. Elle en est le résultat. Cette production est particulièrement exacerbée face à la répression policière :

« en même temps, comme la violence me fait peur, et toutes les expériences que j'avais avec les policiers par exemple soit Paris, soit Berlin, soit Francfort, j'ai vu une violence de leur part, agressive, et non, pas vraiment... nécessaire, exagérée, et ça, ça me met extrêmement en colère, parce que c'est la colère de l'impuissance parce qu'ils sont... la différence de la militarisation des policiers est si grande, que *notre impuissance, ça donne un sentiment extrême de rage*. Et là je pense que ça donne comme résultat qu'on est prêt à prendre des mesures violentes qu'on ne prendrait pas normalement. » (H. ; voir aussi I. supra)

C'est par un raccourci d'analyse et d'interprétation, négligeant le contexte d'émergence et de maturation des émotions, que l'on tend à construire l'émotion comme creuset de la radicalisation. Quand bien même l'émotion – la rage, la colère – sont *présentées* et apparaissent comme des opérateurs ou des catalyseurs de radicalisation, c'est bien plutôt la situation de violence perçue et interprétée comme illégitime, injuste et arbitraire qui va susciter une réaction et une réponse, tentant de se placer à un niveau de violence comparable – physique ou symbolique –, selon le principe « action-réaction » ou le processus qualifié d'« escalade de la violence »¹⁰⁷. Ainsi il apparaît, une nouvelle fois, que le sentiment ne prend sens qu'eu égard à des cadres d'injustice.

3.4 La récusation du rôle moteur des émotions

L'émotion semble donc se développer, devenir consciente, réflexive et se théoriser dans un cadre d'injustice¹⁰⁸. Elle participe du processus d'engagement, de son approfondissement et se trouve *présentée*, dans certains cas, comme un point de passage de la « radicalisation »¹⁰⁹. En revanche, les acteurs, notamment ceux qui ont commis les atteintes aux personnes les plus graves, récusent que le passage à l'acte s'opère sous

¹⁰⁷ Voir S. Della Porta, art. cit., ainsi qu'en atteste cet ancien d'AD : « Quand tu vois... les manifs comme ça... qu'on laisse les gens qui ont un petit peu bousculé les DRH [d'Air France]... qu'on le laisse se faire condamner, mais je t'assure qu'à l'époque, même inculpé, il y a eu des manifs. Trois jours après, t'avais des dizaines de milliers de personnes dans la rue, et des anars, des trotskystes, des trucs comme ça. Ça ne passait pas ce genre de trucs, c'est évident que ça ne passait pas. [...] C'est complètement justifié que quelqu'un pète un peu les plombs et encore de façon très gentille pour arracher la chemise à un *salopard*. Donc ça tu pourras pas, il y a des gens, jamais tu pourras nous l'enlever, personne pourra. La rage, ouais ça file la rage, ça file la haine » (D.).

¹⁰⁸ En conclure que l'idéologie sert de justification intellectuelle à l'émotion reviendrait à mettre entre parenthèses l'expérience vécue par l'acteur.

¹⁰⁹ Cf. I. supra.

l'effet de l'émotion ou d'un sentiment négatif comme la haine¹¹⁰. Commentant les exécutions physiques, ce militant qui a pratiqué la lutte armée, il y a plus de trois décennies, déclare :

« les politiques sont vraiment des crevures. C'est horrible, je n'ai pas de haine en plus. Avec la haine, ça doit être simple, les gens sont aveugles, ils n'ont plus de sentiments. La haine, ça détruit tous les autres sentiments. Avoir la haine ça doit être horrible. J'ai toujours fait attention à ça. Quand je me mets vraiment en colère, je préfère m'asseoir, me détendre et réfléchir. Ce qui fait que je ne connais pas la haine pour ça. Il vaut mieux d'abord réfléchir et sentir les choses différemment pour ne pas rentrer dans un truc de dingues. Je ne veux pas être barjot et surtout pas haineux. Pourtant je déteste tous ces hommes politiques mais bon, les détester et haïr ça fait deux. » (G., recueilli par Aurélien Dubuisson)¹¹¹

Cette attitude trouve des échos parmi des acteurs plus jeunes :

« Moi, j'ai déjà fait des activités que tout le monde considère comme radicales ou extrémistes, voire terroristes... selon le niveau où tu es. En plus, c'est pas un secret. Mais ça surprend les gens qui me connaissent pas. Ça me pose aucun problème de péter un genou, d'ouvrir un gars en deux. J'aime pas ça... mais s'il faut le faire... Je m'énerve même pas, je le fais de manière froide, rationnelle et calculée. » (Z., militant antifasciste)

Il ajoute plus loin :

« il y a une grosse différence entre avoir la haine et être violent envers quelqu'un... que tu connais : y a un historique, y a une histoire, et se trouver face à une personne lambda et tu te dis : "ah, il est... fasciste, hindou, israélien", j'en sais rien et du coup, tu te dis : "c'est un ennemi parce que", et là le rapport, il est complètement différent. » (Z.)

De même, ce militant qui a participé aux mouvements sociaux de 2016 et à la défense de la ZAD de Notre Dame des Landes, interrogé sur ce qu'est la violence pour lui, revient sur ses actes :

« La vraie violence, pour moi, c'est celle qui est arbitraire. Après... la violence gratuite, elle est jamais du fait des militants et des manifestants. Elle est plutôt dans le camp opposé et la violence que ça génère est une violence très ciblée et très raisonnée, même si elle est exprimée avec de la colère, elle est très ciblée et c'est pas gratuit. [...] La violence est pas dans notre camp. Évidemment il y a toujours des gens qui sont complètement abrutis, c'est clair, mais il faut pas oublier les infiltrations. » (C.)

¹¹⁰ Ce qu'*a priori* on peut considérer comme une différence entre l'usage de la violence sur les personnes dans les groupes d'extrême droite et d'extrême gauche.

¹¹¹ Entretien réalisé par A. Dubuisson. Cette posture a toutefois été confirmée par l'enquêté quand nous l'avons rencontré. Il déclare : « J'ai pas de haine à la base » (G.). Le fait que les sentiments ou les émotions ne puissent constituer, en et par eux-mêmes, le principe de l'action est à la fois confirmé par ce militant espagnol, anarchiste et anti-franquiste revenant sur les origines de son engagement : « je n'avais encore aucune éducation politique et que la pratique j'en étais encore loin. La seule chose que j'avais c'était la haine du fascisme mais je restais avant tout un travailleur. » (V., recueilli par Aurélien Dubuisson), et par le fait que tous les gens haineux ne s'engagent pas, comme V., dans des « expropriations » et dans le financement illégal de la lutte. Un cadre, des moyens, des opportunités sont, au-delà de l'émotion, requis pour le passage à l'action.

Face à l'arbitraire, à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde qui contreviennent aux normes et aux valeurs que les individus estiment justes et appropriées, il devient rationnel d'user de la violence, lorsque d'autres mesures échouent¹¹². La violence constitue alors une réponse politique mais procède d'un choix traduisant un calcul rationnel, fondé sur un sens de l'indignation, sur des sentiments moraux¹¹³ ayant par eux-mêmes une valeur normative, ainsi que sur un sens acquis de la gamme légitime des réponses à une configuration sociopolitique.

Conclusion

Tout en ayant insisté sur les dimensions les plus subjectives des trajectoires en radicalité (en analysant les émotions émaillant l'engagement ainsi que les « chocs moraux »), la présente analyse rappelle la nécessité de ne pas omettre que les logiques individuelles d'engagement font souvent partie de trajectoires collectives et adviennent rarement seules sans avoir été encouragées par des groupes ou des organisations ni indépendamment d'un contexte sociopolitique précis.

L'analyse proposée a non seulement confirmé que le creuset et le moteur exclusifs de l'action radicale ne se trouve pas dans les émotions mais bien plutôt dans l'existence de cadres d'injustice légitimes aux yeux des acteurs. En effet, la colère ou l'indignation éprouvées face à l'arbitraire et à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde, qui violent les normes et les valeurs que les individus estiment justes et appropriées, peuvent être données comme des moments nodaux des parcours en radicalité. Toutefois il convient de ne pas isoler ces émotions ni des évolutions contextuelles, dans lesquelles elles surgissent, ni des cadres d'interprétation à partir desquels les acteurs leur donnent sens. À travers les éléments ici présentés, nous pensons avoir souligné la complexité des médiations qu'ignorent les commentaires trouvant dans un programme idéologique ou religieux ou dans des émotions¹¹⁴ la cause des réalisations ultérieurement accomplies. De même, il est apparu que pour les acteurs de la gauche dite radicale, l'idéologie ne constitue pas simplement une justification intellectuelle à des émotions voire à une volonté de violence.

¹¹² Voir P. Lupsha, art. cit., p. 103.

¹¹³ A. Smith, *Théorie des sentiments moraux* [1790], Paris, PUF, 1999.

¹¹⁴ F. Khosrokhavar, art. cit.

La lecture émotiviste d'un lien que l'on voudrait immédiat entre émotion et action demande à céder le pas, dans la compréhension des mouvements politiques les plus radicaux, à une interprétation des émotions de type fondationniste, c'est-à-dire renvoyant aux cadres d'injustice, mais surtout à une conception cognitiviste et axiologique de l'émotion. Cette réorientation du rôle des émotions dans l'action politique radicale n'est possible qu'à partir d'une démarche compréhensive, attentive aux discours des acteurs, aux motivations de l'engagement radical et aux justifications de l'usage de la violence, portées par les acteurs.

Si le « choc moral » peut se présenter comme un déclic dans les trajectoires en radicalité, il se conçoit comme la résonance cognitive, dans la sphère affective et émotionnelle, de la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir être. La mise en évidence de « chocs moraux » était propice au dévoilement de scènes originelles susceptibles d'exemplifier, par excellence, la thèse du « basculement » dans la violence ou le terrorisme. Pourtant, leur étude a permis de nuancer très largement l'interprétation des carrières en radicalité en termes de « solution de continuité ». La théorie et le paradigme du « point de bascule »¹¹⁵ traduisent un modèle heuristique exclusivement subjectif et psychologisant d'appréhension de l'entrée en radicalité ou de l'accélération de processus de radicalisation, concernant une situation pourtant plurifactorielle. Dans cette perspective, on estime que seul l'individu évolue, en omettant que la situation peut, pour sa part, atteindre un point au-delà duquel il n'est plus tolérable de ne pas agir¹¹⁶. Dès lors ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui « bascule » dans l'inacceptable et l'intolérable.

¹¹⁵ Voir la typologie des cinq modes de basculement, proposée par le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI). Cette typologie est reproduite dans le document de « Prévention de la radicalisation en milieu scolaire », envoyé par le ministère de l'Éducation nationale à l'Académie de Poitiers.

¹¹⁶ Voir R. Huët, « Quand les “malheureux” deviennent des “enragés” : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & Conflits*, n° 97, printemps 2015, p. 31-75.